



Antidépresseurs, anxiolytiques... Nos enfants en surdose !

Un rapport du Haut Conseil de la famille, que nous révélons, dévoile des chiffres alarmants. Entre 2014 et 2021, chez les moins de 20 ans, la consommation d'antidépresseurs est en hausse de 62 % et celle de psychostimulants de 78 %.

→ Fait du jour • P. 2 et 3

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

ISTOCK



FAIT DU JOUR

Tous sous psychotropes

SANTÉ MENTALE DES ENFANTS | Dans un rapport que nous révélons, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge fait état d'une hausse inquiétante de la consommation de ces médicaments chez les plus jeunes.

Bérangère Lepetit

« **QUAND LES ENFANTS** vont mal, comment les aider ? » C'est le titre du rapport édifiant adopté à l'unanimité le 7 mars par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), et que nous vous révélons en exclusivité. Ce document très attendu de 190 pages sur le mal-être des jeunes de 6 à 17 ans, qui doit être rendu public ce lundi, dresse un constat alarmant : alors que les enfants en France sont soumis à davantage d'épisodes dépressifs ou de troubles de l'humeur, on leur administre trop souvent, et à hautes doses, des psychotropes modifiant leur comportement et leurs émotions.

Ce phénomène de surmédication, qui les rend somnolents et parfois apathiques, concerne « des dizaines de milliers d'enfants » auxquels les médecins prescrivent souvent des traitements réservés, en France, à l'adulte.

Champions d'Europe

« Il faudrait être aveugle pour ne pas faire de la santé mentale des enfants et adolescents une priorité des politiques de santé, comme le

recommande l'OMS. Nous pensions qu'en France, on prescrivait traditionnellement peu aux enfants, mais les chiffres ont doublé entre 2010 et 2021, et cela nous place parmi les pays les plus prescripteurs d'Europe », martèle Sylviane Giampino, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, établissement public placé auprès du Premier ministre.

Et les chiffres sont alarmants : entre 2014 et 2021, d'après les données cumulées de la Caisse nationale de l'assurance maladie et les études les plus récentes de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, le taux de consommation chez les moins de 20 ans a augmenté de + 48,54 % pour les antipsychotiques, + 62,58 % pour les antidépresseurs, + 78,07 % pour les psychostimulants (type ritaline), + 155,48 % pour les hypnotiques et sédatifs. Un constat d'autant plus préoccupant que ces prescriptions se font souvent « hors AMM » (autorisation de mise sur le marché), car les médicaments appropriés n'existent pas pour les enfants : c'est le cas pour 40 % des prescrip-

tions en ville, et entre 67 et 94 % de celles délivrées à l'hôpital.

Moins de moyens humains

« Nous ne remettons pas en cause l'utilité de ces médicaments ni leur prescription, mais nous sommes pour un rééquilibrage et alertons sur le déficit des autres formes d'aide et de soin apportés, et cela est bien antérieur à la crise du Covid », constate Sylviane Giampino. En clair, il y a un « effet ciseau » selon le HCFEA : à mesure que l'on détecte mieux la souffrance psychique chez l'enfant, on les gave de médicaments et, dans le même temps, les moyens de la pédopsychiatrie, le nombre et l'accessibilité des places en institut et en hôpitaux diminuent.

Le sujet ne date pas d'hier. Voilà des années que les professionnels, à l'instar de Marie-Rose Moro, pédopsychiatre à la Maison de Solenn, autrice d'un rapport en 2019, tirent la sonnette d'alarme : « Les médicaments sont une solution de facilité. Ils ont souvent des effets secondaires importants et ne sont parfois pas très adaptés au cerveau de l'enfant. Avant de se poser la question de les prescrire, il

faudrait donc pouvoir rencontrer le jeune patient régulièrement, pouvoir réaliser une évaluation globale. Mais la plupart du temps, le suivi et l'accompagnement ne sont pas suffisants. Il arrive que les médicaments servent même à espacer les séances chez le psy », relève-t-elle. Car s'ils ne prennent pas le mal à la racine, ils ont le mérite de traiter le symptôme.

« En France, peu de médicaments sont autorisés pour les enfants, renchérit Amandine Buffière, la présidente de la fédération des CMPP, les centres médico-psycho-pédagogiques. Mais cela m'arrive d'en prescrire, et certains de mes collègues le font aussi, pour que l'enfant puisse retourner à l'école, continuer à mener un semblant de vie normale », reconnaît-elle.

Une situation face à laquelle les familles sont totalement désemparées. « Certaines doivent attendre parfois deux ans pour avoir accès au CMPP près de chez elles, notamment dans certains territoires plus défavorisés comme la Seine-Saint-Denis. C'est un scandale », dénonce encore Amandine Buffière. Le rapport du HCFEA le relève : « Les enfants issus des





milieux défavorisés présentent des risques accrus de médication. »

Pression scolaire, réseaux sociaux et éco-anxiété

Mais pourquoi vont-ils si mal ? L'école, et la pression croissante qui s'y exerce, en serait en partie responsable. « Aujourd'hui, les dépressions commencent à s'observer chez des enfants dès 10 ou 11 ans, c'est nouveau, observe la pédopsychiatre Christine Barois. En CE2, on a l'impression qu'ils vont entrer en prépa ! Il y a davantage de phobies scolaires, de harcèlement. » Et que dire du poids des réseaux sociaux, du téléphone portable, et plus largement des angoisses environnementales, économiques et sanitaires...

« La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une meilleure reconnaissance de la souffrance psychique des enfants, une prise de conscience sociétale », tempère Marie-Jeanne Richard, présidente de l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques). « Mais les États sont tenus par le droit des enfants, qui est supranational, à les aider et les soigner, et ce droit est inscrit dans notre Constitution », défend encore Sylviane Giampino.

Reste aux pouvoirs publics à s'emparer enfin du sujet. Les assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant, annoncées au mois de juin, pourraient être une bonne occasion de s'y atteler.



Nous pensions qu'en France, on prescrivait peu aux enfants, mais les chiffres ont doublé entre 2010 et 2021

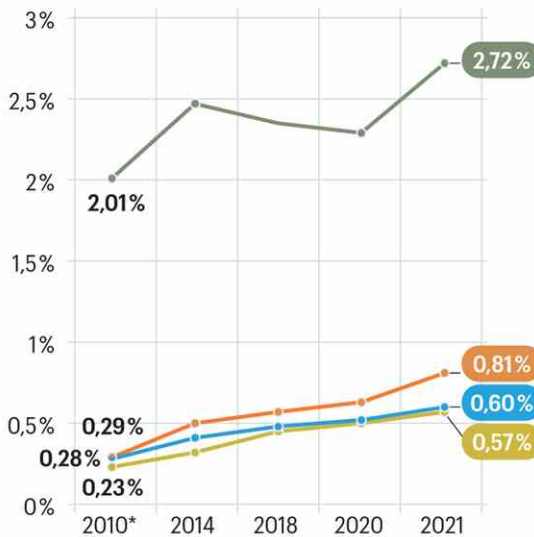
Sylviane Giampino, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA

Trop de médicaments, pas assez de suivi

La consommation de psychotropes

Part d'enfants concernés, chez les jeunes de 0 à 20 ans

- Antipsychotiques
- Psychostimulants
- Hypnotiques ou anxiolytiques
- Antidépresseurs ou normothymiques



* Pour la tranche d'âge 0-17 ans uniquement.

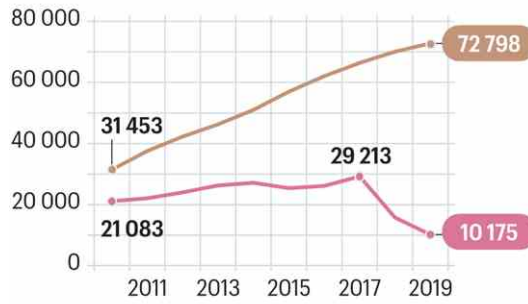




La prise en charge

Baisse du nombre de consultations en centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) par rapport à la hausse de consommation de psychostimulants (Ritaline)

- Total des patients recevant une prescription de Ritaline
- Nombre de visites en CMPP de patients recevant une prescription de Ritaline



Source : HCFEA. • Le Parisien-Infographie. Getty Images/iStockphoto.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LP/STÉPHANE CUISSET

« Personne ne veut nous aider à soigner notre enfant », s'alarme Vanessa, la maman d'Augustin, qui vit avec sa famille dans la campagne bretonne.

